

# Crise des déchets, la mauvaise affaire pour le contribuable

La crise des ordures ménagères n'est pas seulement un coup dur pour l'environnement, c'est aussi l'assurance d'une gabegie financière pour les collectivités. Les projections tablent d'ores et déjà sur plusieurs millions d'euros

C'est une facture qui va laisser un goût (très) amer pour les contribuables insulaires. Une note qui s'alourdit au gré des crises et des déchets qui s'amoncellent à même le sol dans les rues de l'île.

De blocages de centres en ouvertures provisoires de sites, en passant par les innombrables déviations des circuits de transport, la crise des ordures ménagères n'est pas seulement un coup dur pour l'environnement.

C'est aussi l'assurance d'une gabegie financière pour les collectivités qui devront en assumer le coût.

À en croire les services du syndicat de valorisation des déchets de Corse (Syvadec), le blocage du centre de stockage de Vighjaneddu, initié le 8 novembre dernier, génère un surcoût loin d'être négligeable: environ 35 000 euros par jour. Selon les projections du syndicat mixte, la douloureuse va se chiffrer à 1,6 million d'euros d'ici la fin de l'année. Le montant pourrait même atteindre les trois millions d'euros en 2020.

Les raisons de ces surcoûts? L'aménagement de sites provisoires de stockage, la mise en balles, les transports... "Si le blocage persistait en janvier, le surcoût serait de 2,5 millions d'euros par mois", estime Catherine Luciani, directrice du Syvadec. "À cela devront s'ajouter les coûts de transport et traitement normaux en centre d'enfouissement quand le site sera débloqué."

Pour l'heure, le surcoût moyen lié à la crise est évalué à environ 70 euros par tonne d'ordures ménagères lorsque celles-ci sont stockées provisoirement sur des sites du Syvadec. Le chiffre atteint

même une centaine d'euros lorsque le site choisi pour accueillir les balles n'appartient pas au syndicat et nécessite des aménagements de terrassement, d'étanchéité, de clôtures ou autres afin de respecter les normes.

**"La note sera forcément très salée"**

"Forcément, la note sera très salée, s'inquiète François-Marie Marchetti, président de la communauté de communes de Calvi-Balagne. Il n'y a pas eu de gestion de ce dossier. On sait depuis des années que l'on va dans le mur mais rien n'a été fait pour l'éviter."

En Balagne, la situation est pour le moins ubuesque: les déchets collectés par l'intercommunalité dans la micro-région effectuent un premier voyage au quai de transfert de Teghime pour être misés en balles, et enfin renvoyés à Calvi. Les ordures ménagères y sont stockées provisoirement sur le site de Notre-Dame de la Serra, géré par le Syvadec, en attendant la réouverture du centre de Vighjaneddu. Une configuration d'autant plus incompréhensible aux yeux des élus de la micro-région que celle-ci fait plutôt figure de bon élève en matière de valorisation des déchets.

Cette année, l'intercommunalité de Calvi-Balagne a dépassé les 60% de recyclage en misant notamment sur le papiers-à-porte dans plusieurs communes - contre 36% pour la moyenne régionale.

"Il est de plus en plus difficile d'expliquer à la population qu'il faut trier plus pour, au final, payer plus", déplore François-Marie Marchetti. Ces efforts ne sont pas récompensés



Selon les projections du Syvadec, la douloureuse va se chiffrer à 1,6 million d'euros d'ici la fin de l'année en raison notamment des surcoûts liés à la mise en balles. (PHOTO: JONATHAN MARI)

et nous ne donnons pas le bon exemple."

**Des tarifs (beaucoup) plus élevés qu'ailleurs**

Mais les contribuables ne sont pas au bout de leur peine. La facture de la crise vient s'ajouter à un coût de gestion des déchets particulièrement élevé en Corse.

Selon un rapport de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), le coût du service est déjà 70% plus cher que la moyenne nationale.

D'après cette étude, ce poste de dépenses pourrait même faire l'objet d'importantes réductions, "même si l'atteinte des ratios nationaux serait compliquée du fait de la typologie spécifique du territoire".

En clair: une faible densité et des distances de collecte importantes induites par l'éloignement géographique de certaines communes. Le

Syvadec, en revanche, assure avoir des tarifs de traitements - environ 105 euros la tonne à l'enfouissement - pesant seulement 28% dans le coût global de gestion des déchets, contre près de 50% pour la moyenne nationale.

Quoi qu'il en soit, le coût fiscal de cette nouvelle crise ne sera pas indolore. Loin de là. Si le Syvadec devait avancer les frais au regard du caractère d'urgence, la facture reviendra in fine aux communautés de communes et par conséquent aux administrés.

Pour les intercommunalités, en charge de la collecte, cette question tourne au casse-tête et inquiète les responsables politiques.

Dans le Nebbiu, les déchets sont collectés, mis en balle à Teghime et entreposés provisoirement depuis la semaine dernière sur la déchetterie du Syvadec, à Vallecalle. "Normalement, nous pouvons tenir en l'état jusqu'à la fin de l'année, sinon il faudra trouver

un autre site", avance Étienne Marchetti, vice-président de la communauté de communes du Nebbiu-Canca d'Oru, en charge de la collecte des ordures ménagères. "Nous espérons pouvoir compenser le surcoût de la crise sur nos fonds propres, sinon cela va se répercuter sur la population à travers les taxes ou les redevances."

**"À la fin, ce sont les mêmes qui paient"**

Le sujet s'est d'ailleurs invité, fin novembre, dans l'hémicycle de l'Assemblée de Corse.

Présidente du groupe de droite et de l'intercommunalité de l'Ornanu, Valérie Bozzi a interrogé l'exécutif sur la mise en place d'une aide aux communautés de communes pour faire face aux frais engendrés par les surcoûts de la mise en balles et le transport.

De son côté, la collectivité de Corse renvoie la halle au

137

euros, c'est le coût du transport et du traitement d'une tonne de déchets en Corse, hors période de crise et hors coût de collecte.

70

euros, c'est le surcoût minimum par tonne induit par la crise des déchets.

2,5

millions d'euros par mois, c'est le surcoût global envisagé par le Syvadec si la crise persistait en janvier.

EN CHIFFRES

Syvadec. "Ce qui relève de notre compétence, c'est la planification, nous ne travaillons pas sur les questions de coûts", argue François Sargentini, conseiller exécutif et président de l'office de l'environnement. "C'est au Syvadec de répercuter, ou pas, le coût supplémentaire sur les intercommunalités."

De ce point de vue, s'agissant quoi qu'il en soit de finances publiques, Étienne Marchetti, comme d'autres, n'est pas dupe: "Tout cela aura, in fine, un coût. Et, malheureusement, à la fin, ce sont toujours les mêmes qui paient."

JULIAN MATTEI  
ANTOINE GIANNINI